

Plan Local d'Urbanisme

LE MANS MÉTROPOLE

Aigné

Allonnes

Arnage

Champagné

La Chapelle Saint-Aubin

Chaufour-Notre-Dame

Coulaines

Fay

La Milesse

Le Mans

Mulsanne

Pruillé-le-Chétif

Rouillon

Ruaudin

Saint-Georges-du-Bois

Saint-Saturnin

Sargé-lès-Le Mans

Trangé

Yvré l'Évêque

Modification n°2

03 octobre 2024

APPROBATION - 30 janvier 2020

ANNEXES

Pièce n° 28

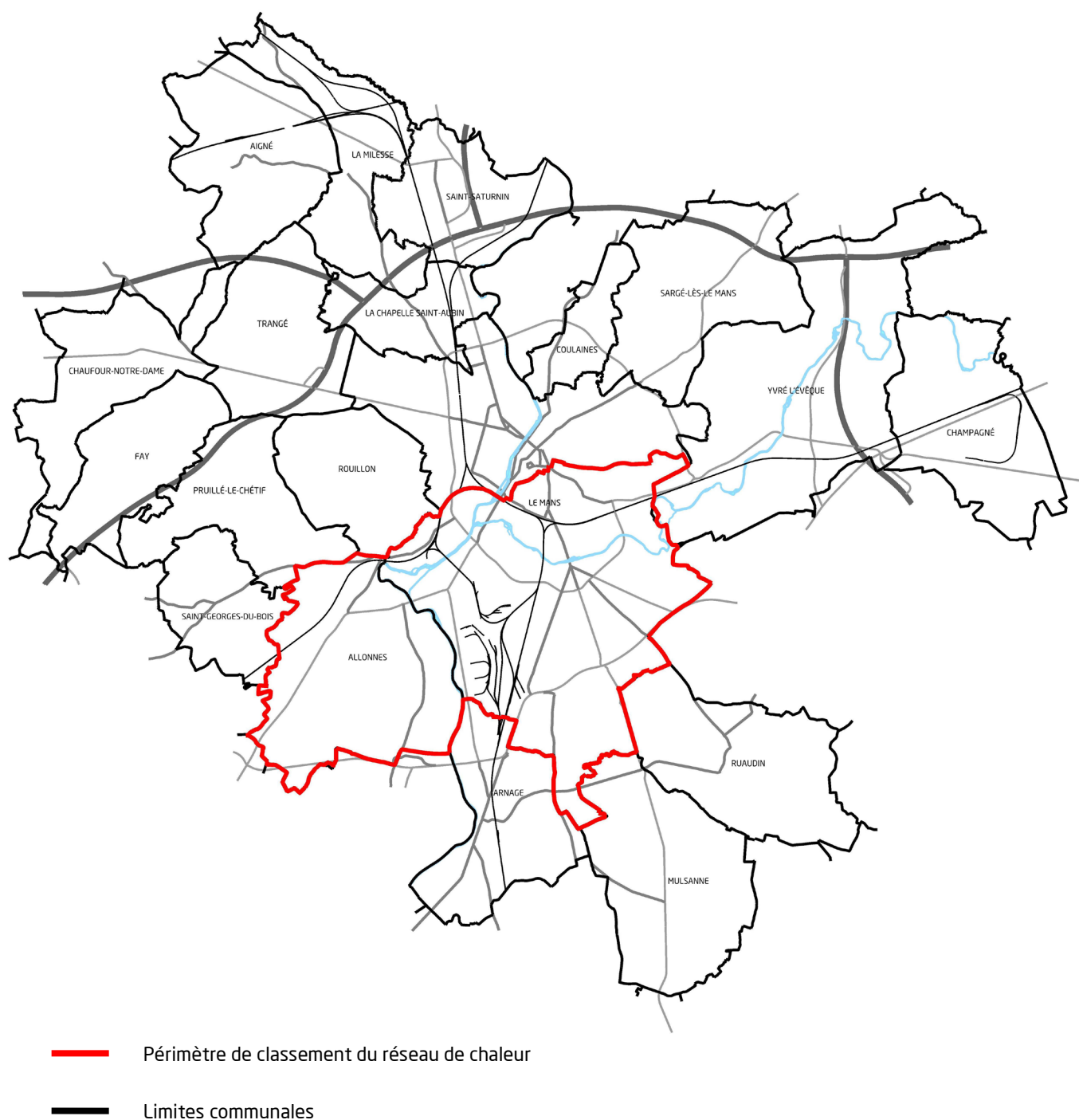
► Plan du réseau de chaleur

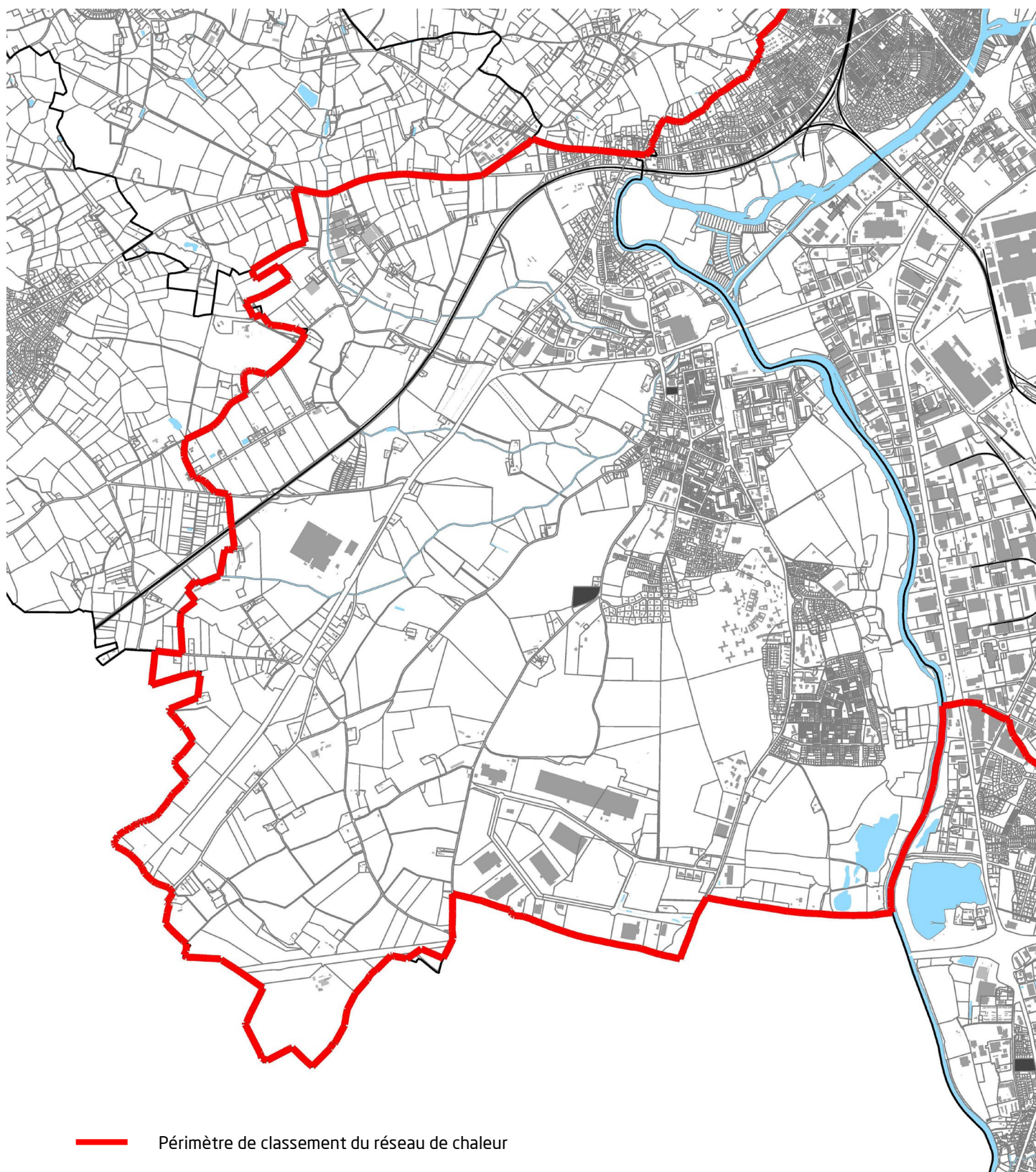
Un réseau de chaleur dessert une partie du territoire de Le Mans Métropole.

Les communes d'Allonnes et du Mans sont concernées.

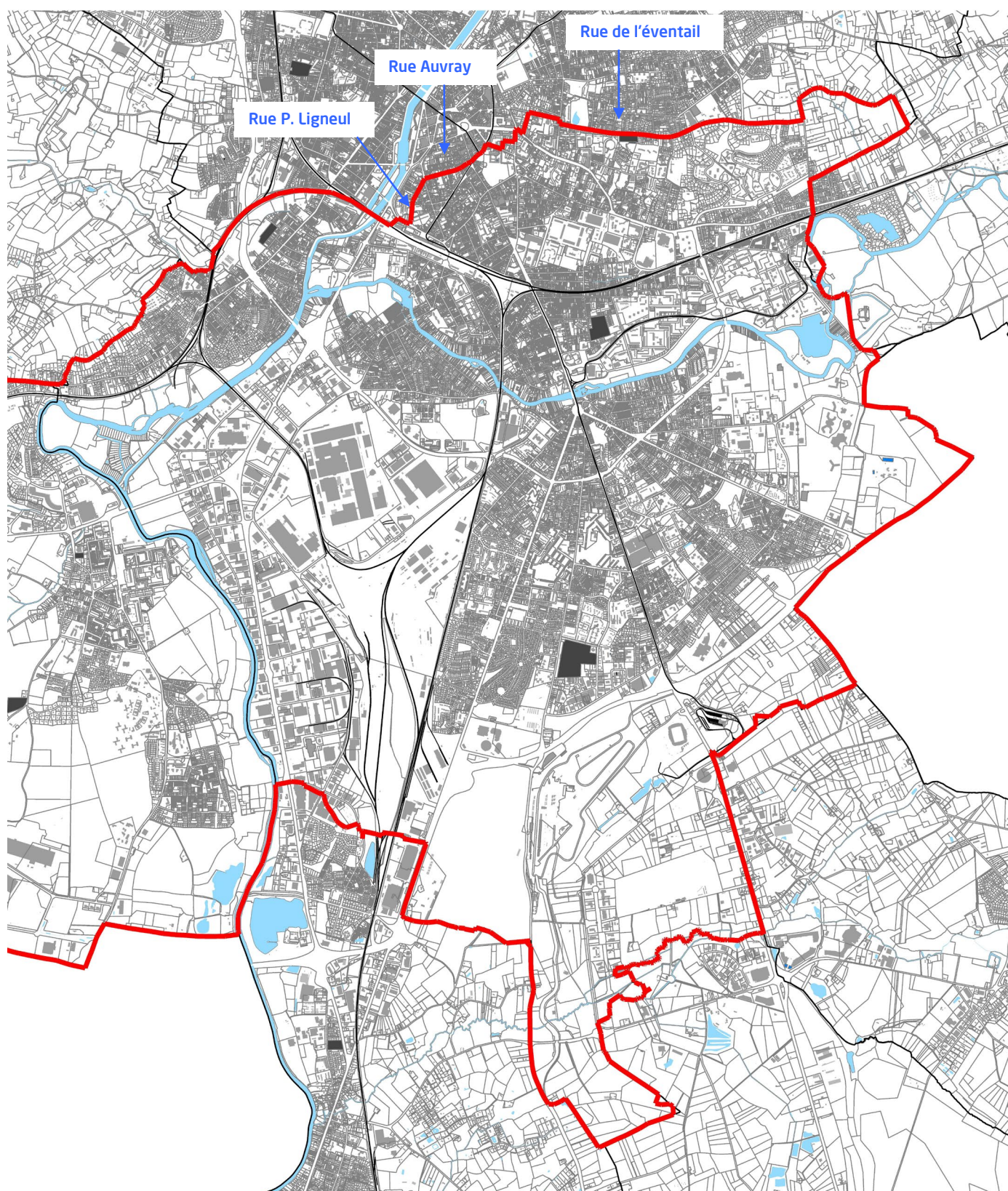
Les plans ci-après délimitent en rouge le périmètre au sein duquel les projets de constructions doivent étudier le raccordement au réseau de chaleur.

PLAN D'ENSEMBLE - LE MANS METROPOLE





- Périmètre de classement du réseau de chaleur
- Limites communales



— Périmètre de classement du réseau de chaleur

Le périmètre suit la limite communale au Sud, à l'Ouest et à l'Est. La limite Nord est délimitée par le chemin de fer, et les rues Paul Ligneul, Auray et de l'éventail.